
Communauté de Communes
Loire et Semène

Secrétariat Général

43140 LA SEAUVE SUR SEMENE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2023

L'an deux-mille-vingt-trois et le dix-neuf septembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loire et Semène régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire à 1 place de l'Abbaye à La Séauve sur Semène, sous la présidence de Monsieur Frédéric GIRODET, le Président.

Etaient présents :

Commune d'AUREC SUR LOIRE :	M. VIAL, Mme JOLIVET, Mme GOMEZ (à partir du point 12), M. VALEYRE,
Commune de SAINT JUST MALMONT :	M. GIRODET, Mme BONNEFOY, M. MASSARDIER, Mme PRADIER, M. MOLLE,
Commune de SAINT DIDIER EN VELAY :	M. SALGADO, Mme GINET, M. DUFAURE DE CITRES, Mme CHALANCON-LYOTHIER, Mme TARERAT
Commune de SAINT FERREOL D'AUROURE :	M. RIVET, Mme VILLEVIEILLE,
Commune de PONT SALOMON :	M. DURIEUX, M. MARCEAU, Mme ADJERIOU (à partir du point 7)
Commune de LA SEAUVE SUR SEMENE :	M. MARCON, Mme SANDRON,
Commune de SAINT VICTOR MALESCOURS :	M. BOMPUIS, Mme ROYON

Etaient excusés représentés :

Mme TEYSSIER : Commune d'Aurec sur Loire : Pouvoir donné à Mme GOMEZ (à partir du point 12)
M. HAURY : Commune d'Aurec sur Loire : Pouvoir donné à M. VIAL
M. ARNAUD : Commune d'Aurec sur Loire : Pouvoir donné à Mme JOLIVET
M. BUGNAZET : Commune de Saint Just Malmont : Pouvoir donné à Mme BONNEFOY
Mme VINSON : Commune de Saint Just Malmont : Pouvoir donné à Mme PRADIER
M. BLANCHARD : Commune de Saint Ferréol d'Auroure : Pouvoir donné à M. RIVET
Mme BENABDESLAM : Commune de Saint Ferréol d'Auroure : Pouvoir donné à Mme VILLEVIEILLE

Étaient excusés :

Mme JANISSET : Commune d'Aurec sur Loire
Mme GOMEZ : Commune d'Aurec sur Loire (jusqu'au point 11)
Mme TEYSSIER : Commune d'Aurec sur Loire (jusqu'au point 11)
Mme ADJERIOU : Commune de Pont Salomon (jusqu'au point 6)

ORDRE DU JOUR

Rapporteur : Monsieur Frédéric GIRODET : Président :

- 01 – Conseil Communautaire : Désignation du secrétaire de séance : François MARCEAU :
➤ **UNANIMITE**
- 02 – Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 11 juillet 2023 :
➤ **UNANIMITE**
- 03 – Administration Générale : Compte rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 alinéas 3 et 4 du Code Général des Collectivités Territoriales
➤ **Le Conseil Communautaire prend acte de la communication**
- 04 – Administration Générale : Ressources Humaines : Tableau des effectifs : Mise à jour :
➤ **UNANIMITE**
- 05 – Finances - Mutualisation : CFU : Expérimentation du Compte Financier Unique :
➤ **UNANIMITE**
- 06 – Finances - Mutualisation : Budget Général : Décision Modificative n°1 :
➤ **UNANIMITE**
- 07 – Finances - Mutualisation : Budget DSP AEP : Décision Modificative n°2 :
➤ **UNANIMITE**
- 08 – Finances – Mutualisation : Budget Régie Assainissement : Décision Modificative n°2 :
➤ **UNANIMITE**
- 09– Cycle de l'Eau : Syndicat des Eaux Loire-Lignon : Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non-Collectif - SPANC :
➤ **UNANIMITE**
- 10 – Cycle de l'Eau : Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Collectif :
➤ **UNANIMITE**
- 11 – Cycle de l'Eau : Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du Service Public d'Alimentation en Eau Potable :
➤ **UNANIMITE**
- 12 – Développement Economique : Modification du règlement du Fonds d'Intervention Local dans le cadre du nouveau programme LEADER 2023-2027 :
➤ **UNANIMITE**
- 13 – Développement Economique : Déclaration de Projet Extension ZA Portes du Velay : Modalités de concertation :
➤ **UNANIMITE**

Le texte intégral des délibérations peut être consulté au siège de la Communauté de Communes Loire et Semène.

Vu pour être affiché le 26 septembre 2023 conformément aux prescriptions des articles L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président

Frédéric GIRODET

